

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LEUCATE

DOMAINE :
Foncier

OBJET : Cession
de la parcelle
communale
cadastrée CT
n°30 – SM
Promotion

Nombre de
Conseillers
Municipaux en
exercice : 27

Convocation en
date du :
18/03/2017

Affichage en date
du :

05/04/17

Transmission en
préfecture en
date du :

05/04/17

Séance du Conseil Municipal du **25 mars 2017 à 9 heures**

Le Conseil Municipal de la Commune de Leucate, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de **M. Michel PY, Maire**.

Présents : M. Michel PY – Mme Monique CHING – M. René CORBEFIN – M. Yves PICAREL – M. Philippe DESLOT – M. Jean Paul SMALBEEN – M. Daniel PETIT – M. Pierre GUILLON – Mme Christine DUPLISSY – M. Yann HERICOURT – Mme Annie BOFFELLI – Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Hamel LAHCINI – Mme Virginie MATHELIN – M. Luca JAULENT – M. Alain PRIVAT – Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE – Mme Nancy PALAZZI – M. Serge PARNAUD – M. Patrice BESSON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme Louise PAPEGAY à M. Yves PICAREL – Mme Evelyne ROUFFIA à M. Philippe DESLOT – Mme Suzanne GRACIA à M. René CORBEFIN – M. Richard FARINES à Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Gaëlle COUSIN à Mme Monique CHING – Mme Caroline BARBEAU à M. Lucas JAULENT – M. Philippe MAZENS à Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE.

Secrétaire : M. Yves PICAREL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de la dernière tranche d'aménagement du quartier des « Fournagues » à Leucate Village, la société SM Promotion a obtenu le 15/07/2016 un Permis d'Aménager n° 11202 16T0002. Le périmètre de ce Permis correspond au périmètre du Projet Partenarial Urbain (PUP) établie par délibérations municipales n° 2016/042/1.4 du 08/04/2016 et n°2014/144/2.2 du 19/12/2014.

A l'intérieur de ce périmètre, il revient à la société SM Promotion de procéder aux acquisitions foncières nécessaires.

La commune dispose d'un foncier, la parcelle cadastrée CT n°30, d'une superficie de 524 m², pour la réalisation de l'aménagement.

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/04/2017

Application en ligne E-Logistique.com

**CERTIFIEE
EXECUTOIRE**

- par réception
Préfecture le :

05/04/17

Accusé de
réception en
Préfecture du

05/04/17

N°

19880

La société SM Promotion sollicite l'acquisition de cette parcelle auprès de la commune.

Par courrier en date du 12/01/2017, la commune a proposé la cession de cette parcelle pour un montant de 23 580 €.

La société SM Promotion par courrier en date du 19/01/2017 a accepté cette proposition.

Il est proposé au Conseil :

► **D'approuver la cession** de la parcelle communale cadastrée CT n°30, d'une superficie de 524 m², pour un montant de 23 580 €, au profit de la société SM Promotion, sans conditions suspensives.

► **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à la réalisation de projet.

**POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

A Leucate, le 25/03/2017

Le Maire,



Michel PY

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2017

Appréciation après le dépôt en date

011-211102025-20170325-2017_029_3_5-DE